

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconnaître et soutenir l'engagement des élus municipaux et intercommunaux : les propositions de l'AMF pour la démocratie locale

L'AMF porte depuis toujours une attention particulière aux conditions dans lesquelles les élus municipaux et intercommunaux exercent leur mandat, et agit de manière continue pour leur amélioration.

Dans la perspective des élections municipales de 2026 et pour tirer les conséquences des démissions massives enregistrées ces derniers mois, son groupe de travail « Conditions d'exercice des mandats locaux », co-présidé par Catherine LHERITIER, maire de Valloire-sur-Cisse (41), Frédéric ROIG, maire de Pégairolles-de-l'Escalette (34), a débattu des pistes d'actions pour répondre aux difficultés recensées et formulé des propositions pour y remédier.

Les propositions relatives aux conditions d'exercice du mandat ont pour ambition d'encourager les vocations et de conforter l'engagement des élus locaux. Elles sont guidées par l'objectif d'apporter une juste reconnaissance, compte tenu de l'investissement des élus bien souvent au détriment de leur vie personnelle et de leur carrière professionnelle. C'est un enjeu civique et démocratique majeur, pour que les 500 000 élus locaux puissent continuer à agir au plus proche de tous nos concitoyens. Il est également impératif de renforcer leur protection, en réponse aux agressions dont ils sont victimes.

S'agissant des propositions relatives au fonctionnement de la commune, elles visent à homogénéiser et à assouplir certaines règles. La simplification des normes qui s'appliquent aux maires et à leur intercommunalité devient urgente.

Enfin, il s'agit aussi de redonner du pouvoir d'agir aux maires en les associant systématiquement dans la prise des décisions concernant leur commune et leur intercommunalité. C'est en reconnaissant leur fonction, en réinvestissant leur capacité d'initiative qu'une nouvelle dynamique de confiance pourra s'enclencher.

[Télécharger les propositions de l'AMF](#)